La Vie Communale

Commune de
GOUVY

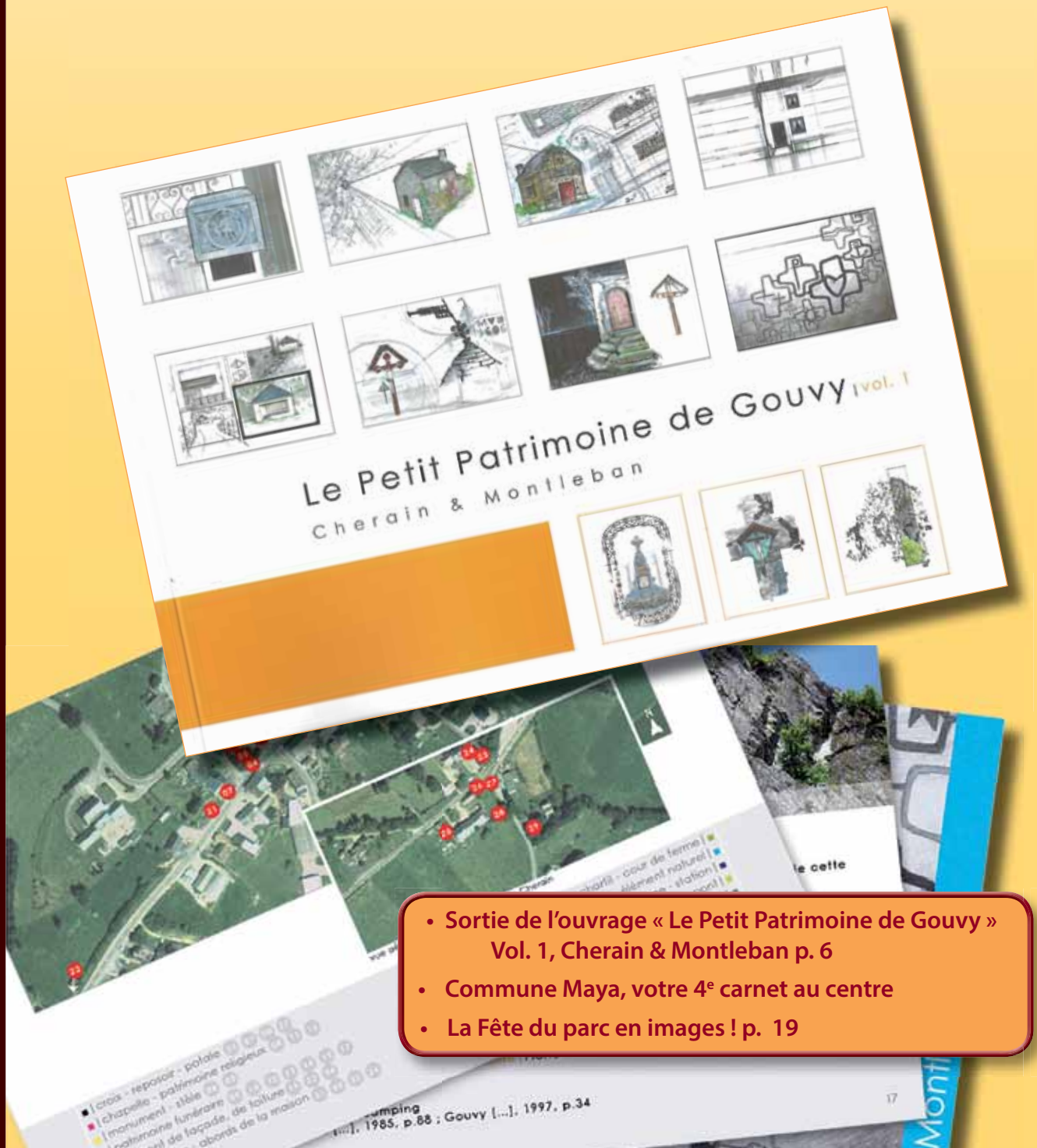

- Sortie de l'ouvrage « Le Petit Patrimoine de Gouvy » Vol. 1, Cherain & Montleban p. 6
- Commune Maya, votre 4e carnet au centre
- La Fête du parc en images ! p. 19

Commune de Gouvy – N° 17 – Février 2013

Editorial

Sommaire

Quelques mots du Bourgmestre et du Collège… ---------3
Population – État civil ----------4
Collecte des plastiques agricoles ----------5
Administration communale - Contacts ----------6
Petit Patrimoine de Gouvy ----------7
Enfance – Jeunesse – Enseignement----------8
La zone de Police Famenne-Ardenne vous informe----- 11
Culture- Espace Public Numérique – Bibliothèque------ 12
Ecole d'Ourthe – Location de la salle---------- 14
Jumelage Gouvy - Suze-la-Rousse ---------- 15
Stages de Pâques 2013---------- 18
Nature – Environnement ---------- 19
Les déchets à GOUVY---------- 22
Appels publics---------- 23
Social- Ainés ---------- 24
Sport – Santé ---------- 27
économie – Emploi ---------- 28
Vie associative ---------- 29
Divertissement---------- 31
Artistes de la Commune de Gouvy ---------- 32

La Vie Communale est rédigée en respectant les règles de la nouvelle orthographe.

Éditeur Responsable :

Collège Communal,
Bovigny, 59 – 6671 Bovigny

Coordination communale :

Valérie GROLET
valerie.grolet@gouvy.be

Carnet détachable « Commune Maya » au centre

Agenda du S.I. Gouvy au centre

À l'attention des groupements et associations

La prochaine édition de La Vie Communale sortira début avril 2013. Les demandes de publications doivent nous parvenir pour le 1er mars au plus tard.

Pour toute insertion dans la vie communale, veuilliez contacter Valérie Grolet au 080/29.20.21 ou envoyer un e-mail à valerie.grolet@gouvy.be

Administration Communale :

Bovigny, 59 – 6671 GOUVY • Tél. : 080/29.29.29 Fax : 080/29.29.39
Secrétaire Communale : delphine.neve@gouvy.be

Horaire : du lundi au vendredi de 8h à 16h (Travail à bureau fermé le jeudi après-midi).
Service population ouvert jusque 17h le mardi et de 9 à 12h le samedi hors congés scolaires.

Quelques mots du Bourgmestre et du Collège…

Au cours du Conseil Communal du 23 janvier, les Conseillers ont adopté le règlement qui régira le fonctionnement de notre assemblée au cours des six prochaines années. Celui-ci précise entre autres la façon dont les habitants majeurs peuvent interpeler le Conseil Communal.

Bien entendu, il est toujours plus simple de contacter directement le Bourgmestre, les Échevins et les Conseillers, en utilisant leurs coordonnées reprises dans le numéro spécial de « La Vie Communale » paru en décembre 2012. Bon nombre d'entre vous l'ont déjà fait, et nous sommes très heureux des nombreux contacts que nous avons déjà pu nouer de la sorte et des problèmes que nous avons déjà directement solutionnés.

L'entrée en fonction du nouveau Collège se fait dans une excellente ambiance et nous tenons à remercier tous les membres du personnel administratif pour tous les efforts qu'ils font pour nous simplifier la tâche.

Nous avons entrepris de rencontrer tous les membres du personnel technique de la commune pour être mis au courant des difficultés qu'ils rencontrent et pour chercher avec eux à mieux organiser leur travail. Là aussi nous sommes enchantés de la manière dont ces contacts se déroulent et nous tenons à les remercier de leur collaboration.

Le lancement du PCDR (Programme Communal de Développement Rural) et bien entendu l'élaboration du budget 2013 sont actuellement nos deux plus gros chantiers.

Dès la prochaine édition de La Vie Communale, vous trouverez un résumé des principaux points discutés lors des séances publiques du Conseil Communal. Comme nous ne pouvons publier ce résumé qu'après approbation par le Conseil suivant, il y aura bien sûr toujours un décalage entre les réunions du Conseil et la publication de ces résumés dans ce journal et sur le site Internet de la commune.

Pour le Collège,
le Bourgmestre

Claudy Leruse

Population – État civil

NAISSANCES

FALQUE Florian • né né à Saint-Vith, le 04/09/2012 • Fils de Frédéric et de MARX Valérie de Courtil.
PERRIER Olivia • née à Libramont, le 06/09/2012 • Fille de Cyril et de CURNY Sandrine de Limerlé.
ARCHAMBEAU Tim • né à Saint-Vith, le 12/09/2012 • Fils de Joël et de LEMMENS Carine de Rogery.
HAAN Victor • né à Arlon, le 18/09/2012 • Fils de Pierre Yves et de PONCIN Christelle de Rettigny.
ROBER Noah • né à Saint-Vith, le 28/09/2012 • Fils de Nicolas et de GODFROID Catherine de Courtil.
JACOBY Vanina • née à Saint-Vith, le 01/10/2012 • Fille de Didier et de KAUTEN Julie de Montleban.
KNODEN Cyril • né à Saint-Vith, le 01/10/2012 • Fils de David et de LESPAGNARD Sandra de Sterpigny.
POELMANS Léna • née à Saint-Vith, le 16/10/2012 • Fille de JONCKERS Laetitia de Gouvy.
LUGEN Mathéo • né à Liège, le 24/10/2012 • Fils de Armand et de REINERTZ Marie-Laure de Gouvy.
LESPAGNARD Nahla • née à Saint-Vith, le 08/11/2012 • Fille de David et de GENNEN Anne Catherine de Beho.
LAMBRECHTS Kalvin • né à Seraing, le 07/11/2012 • Fils de Jérôme et de VAN HEULENBERGHE Jennifer de Deiffelt.
GANGOLF Élena • née à Saint-Vith, le 23/11/2012 • Fille de Mario et de NIZET Anne-Sophie de Cierreux.
WEYCKMANS Kiara • née à Saint-Vith, le 27/11/2012 • Fille de WEYCKMANS Mélodie de Gouvy.
RÉMY Aloïs • né à Saint-Vith, le 30/11/2012 • Fils de Jean-François et de LAURENT Stéphanie de Steinbach.
GRESSE Tim • né à Libramont, le 16/12/2012 • Fils de Denis et de CRINE Paméla de Cherain.
CHABANE Medy • né à Saint-Vith, le 23/12/2012 • fils de Mohand et de BELHOMME Sandrine de Deiffelt.

DÉCÈS

LAVRYSEN Josephus	veuf de STROOBANTS Anita	Décédé le 01/09/2012 à l'âge de 71 ans.
DEHEZ Roland	époux de OCTAVE Jeannine	Décédé le 06/09/2012 à l'âge de 60 ans.
DELOBEL Gérard		Décédé le 29/09/2012 à l'âge de 72 ans.
CRÈMER Camille	époux de ANDRÈ Marie	Décédé le 29/09/2012 à l'âge de 88 ans.
BOCK Maria	célibataire	Décédée le 17/10/2012 à l'âge de 92 ans.
HARTMANN Léa	veuve de BOURGRAFF Jean	Décédée le 24/10/2012 à l'âge de 86 ans.
JACOB Antoine	époux de MONTULET Nelly	Décédé le 12/11/2012 à l'âge de 82 ans.
DUTROUX Élisabeth	veuve de BAAR Gilbert	Décédée le 24/11/2012 à l'âge de 87 ans.
NÈSER Fernand	célibataire	Décédé le 24/11/2012 à l'âge de 81 ans.
DE SAEGER Hans	époux de GLAUDE Béatrice	Décédé le 02/12/2012 à l'âge de 67 ans.
BATTER Léona	épouse de BAYET René	Décédée le 16/12/2012 à l'âge de 93 ans.

MARIAGES

LEMAIRE Nicolas et BODEUX Ysaline de BACLAIN ; le 08/09/2012.
VAN MOL Wouter et STABEL Lizzy de Limerlé ; le 21/09/2012.
CLOTUCHE Antoine et SCHEEN Julie de Gouvy ; le 22/09/2012.
CAGNETTI Karl-Maxim et GÉRARD Aurélie de Cherain ; le 06/10/2012.
LEJEUNE David et MARX Jeanne de Halconreux ; le 06/10/2012.
VANDEPLAS Julien et KOTSEVA Teodora de Limerlé ; le 06/10/2012.
COLLARD Raphaël et BORCY Christine de Wathermal ; le 27/10/2012.
CAPITAINE Arnaud et SCHMIT Géraldine de Limerlé ; le 01/12/2012.

ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Noces d'or époux Lecomte-Beaupain de Steinbach.

C'est par une journée ensoleillée, presque estivale, que le dimanche 21 octobre était organisée une belle petite fête à l'occasion des noces d'or de René et Marie-Josée.

Des félicitations et des cadeaux furent adressés aux heureux jubilaires, sans oublier le discours du Bourgmestre A. Hubert qui retraça avec beaucoup d'humour le parcours que fit René, fontainier pendant 30 ans à la commune de Gouvy, travail qu'il fut très heureux d'accomplir !

Les chemins de Marie-Josée et René se sont croisés un beau jour de printemps, le 7 mai 1960 à un mariage à Steinbach et 2 ans plus tard, le 20 octobre 1962 c'est dans la toute nouvelle salle communale à Bovigny qui venait d'être inaugurée qu'ils unirent leur destinée.

René est né à St Pierre-Libramont le 7 septembre 1929 et son épouse Marie-Josée à Bovigny le 13 juin 1935.

René exercera le métier de cultivateur jusqu'à son entrée à la commune en 1964. Le virus d'agriculteur ne le quitte pas pour autant, car secondé par son épouse, ils continuèrent l'exploitation d'une petite ferme à Steinbach. Quant à Marie-Josée, elle fut vendeuse au Grand-Bazar à Liège pendant 7 ans et quitta donc définitivement la ville pour revenir vivre sur sa terre natale, choix qu'elle n'a jamais regretté !

« Travail, entente et simplicité » fut leur devise.

De leur union naquit une fille, Emmanuelle, fleuriste à Gouvy, née le 11 mai 1969 qui leur donna 3 petits-enfants, Mégane, Dylan et Léa qui font le bonheur de leur Papy et Mamy.

La vie continue à suivre son cours, tranquille et un peu moins active, mais toujours avec le même climat d'entente et de complicité.

Toutes-boites spécial Pâques 2013

Comme chaque année, la commune de Gouvy réalise un toutes-boites vous informant des activités qui seront organisées par des associations de notre commune durant les vacances de Pâques.

Vous avez un évènement ou une activité à partager dans ce toutes-boites ?

Information & Contact

Contactez Vanessa Degueldre – vanessa.degueldre@gouvy.be – 080/29.29.33
Envoyez-lui les informations (en format Word sans mise en page) avant le 21 février 2013.

Collecte des plastiques agricoles non dangereux durant la période de janvier à février 2013.

Une première collecte aura lieu sur le territoire de notre commune **les 7 et 8 février**. Le conteneur, prévu à cet effet sera entreposé au Parc à Conteneurs. **Ce conteneur sera accessible de 9h30 à 12h et de 13h à 16 h.**

Un avis, informant les agriculteurs de l'organisation de cette collecte, sera publié, par l'AIVE, dans « Le Sillon Beige ».

Un document ad hoc sera bientôt transmis à tous les agriculteurs. Ce document leur servira de laissez-passer pour le dépôt de leurs plastiques.

En raison du renouvèlement du marché de collecte des déchets dangereux et toxiques issus de l'activité professionnelle, il n'y aura pas de collecte des récipients des déchets de type B2 sur les Parcs à Conteneurs durant cette première période.

Administration communale - Contacts

Nous vous invitons à conserver les informations ci-dessous :
Sauf changement, elles ne seront plus publiées qu'une fois par an dans la Vie Communale.

Le Collège Communal :

Claude LERUSE - 080/29.29.20 - claude.leruse@gouvy.be

Guy SCHMITZ - 0474/63.13.79 - guy.schmitz@gouvy.be

Armand BOCK - 0495/10.56.91 - armand.bock@gouvy.be

Ghislaine LEJEUNE - 0472/31.34.76
ghislaine.lejeune@gouvy.be

Jules LEJEUNE - 0495/10.82.03 - jules.lejeune@gouvy.be

Christophe LENFANT - 0476/95.71.82
christophe.lenfant@gouvy.be

Les services communaux :

Secrétaire communale :
Delphine NÈVE - delphine.neve@gouvy.be

Secrétariat :
Catherine ROUSSAUX 080/29.29.47
catherine.roussaux@gouvy.be
Geneviève WERGIFOSSE 080/29.29.40
genevieve.wergifosse@gouvy.be

Accueil : Chantal HUGET 080/29.29.29
chantal.huget@gouvy.be,

Accueil extrascolaire communal : 0492/73.56.66

Accueil temps libre : Coordinatrice
Vanessa DEGUELDRE 080/29.29.33
vanessa.degueldre@gouvy.be

Bibliothèque - Ludothèque :
Jacqueline GRÉGOIRE 080/39.80.40 - 0493/09.91.92
jacqueline.gregoire@gouvy.be

Brochure et site internet :
Valérie GROLET 080/29.20.21 - valerie.grolet@gouvy.be

Culture : Dorina MUNTEAN
080/29.29.45 - 0495/14.69.80 - dorina.muntean@gouvy.be

Enseignement : Directrice Brigitte MARTIN 080/21.45.43 - 495/47.65.71 - ecolecommunale@gouvy.be

Espace Public Numérique : Sophie GILES 0493/09.91.39
sophie.giles@gouvy.be - http://www.epn-gouvy.com

Finances :
Claire CLOTUCHE 080/29.29.24 - claire.clotuche@gouvy.be,
Christiane LÉONARD 080/29.29.22
christiane.leonard@gouvy.be
Isabelle JOURDAN 080/29.20.20 isabelle.jourdan@gouvy.be

Halte d'accueil « La Cachette Enchantée » : Corine ANDRÉ - Vinciane LAMBERT - Cynthia MASSON 0492/58.07.14 - 080/57.12.17 - halteaccueil@gouvy.be

Jeunesse : Johanne COZIER 080/29.29.42 - 0496/21.48.93
johanne.cozier@gouvy.be

Logement : Céline BRION 080/29.29.23
celine.brion@gouvy.be

Marchés publics :
Mélanie LOUCHE 080/29.20.25 melanie.louche@gouvy.be,
Laurence SOREIL 080/29.20.22 - laurence.soreil@gouvy.be

Personnel : Annette PIGNON 080/29.29.28
annette.pignon@gouvy.be - Valérie SIMON 080/29.29.28
valerie.simon@gouvy.be

Population - Etat civil - Etrangers :
Nicole LALOY 080/29.29.46 nicole.laloy@gouvy.be,
Martine FELTEN 080/29.29.26 martine.felten@gouvy.be
Joël GROMMERCH 080/29.29.35 joel.grommerch@gouvy.be

Travaux :
Administratif Myriam HAY 080/29.29.31
myriam.hay@gouvy.be -
Service Voirie Serge DEPIERREUX 0472/25.08.82
serge.depierreux@gouvy.be
Service Bâtiments Daniel LAMBERT 0493/09.91.37
daniel.lambert@gouvy.be
Service des eaux Dominique HAY 0498/70.69.21
dominique.hay@gouvy.be

Urbanisme : Anita BOURGRAFF 080/29.29.30
anita.bourgraff@gouvy.be
Murielle HUBERTY 080/29.29.25
murielle.huberty@gouvy.be
Anne MORSOMME Conseillère en aménagement du territoire 080/29.29.43 - 0493/09.91.35
anne.morsomme@gouvy.be

Le centre public d'action sociale :

Rue d'Ourthe 12/A, 6670 Gouvy

Secrétaire : Damien JACOT 080/29.20.32
damien.jacot@publilink.be

Accueil et comptabilité : Nathalie LOTH 080/29.20.30 - Fax : 080/29.20.40 - nathalie.loth@gouvy.be

Travailleurs sociaux :

- **Service Social :** Rosine GILSON - 080/29.20.33
rosine.gilson@gouvy.be

- **Service Médiation de dettes, Guidance budgétaire, Guidance Énergétique :** Sophie MELCHIOR 080/29.20.37
sophie.melchior@gouvy.be - Marie-Aline BOSSICART
080/29.20.31 marie-aline.bossicart@gouvy.be

- Service Insertion Socioprofessionnelle Inter-CPAS de Houffalize-Bertogne-Gouvy-Vielsalm :
Agent d'insertion : Siège social : rue de Schaerbeek, 3 - 6660 Houffalize. Tél. : 061/28.00.72 - Fax 061/28.00.76 Cédric BRONFORT 080/29.20.34 cedric.bronfort@publilink.be - Sabine WINKELMAN 0495/28.00.72
sabine_winkelman02@hotmail.com

Receveur régional :

Jacqueline MAQUET : 080/29.29.49
jacqueline.maquet@publilink.be

Petit Patrimoine de Gouvy

Présentation au public de l'ouvrage « Le petit patrimoine de Gouvy »

Il y a à peu près 4 ans débutait dans notre commune un important projet de recensement du petit patrimoine.

Plusieurs étudiants, dans le cadre de l'opération « Été Solidaire, je suis partenaire » en collaboration avec la Région Wallonne et avec le concours de l'ASBL « Qualité villages Wallonie », ont sillonné nos villages, avec une volonté unanime : celle de conserver ou du moins de connaitre et de faire connaitre ces témoins matériels de notre passé que sont les éléments de ce que l'on appelle « le petit patrimoine ». Des photos, des descriptions et témoignages se sont accumulés.

Suivant les indications éclairées de Monsieur d'Otreppe, les étudiants ont fait de l'excellent travail : le recensement de notre petit patrimoine est maintenant chose faite, et, ce dimanche 16 décembre 2012, le premier volume d'une suite de trois était présenté à la cinquantaine de personnes qui avaient répondu à l'invitation de l'Administration communale. Ce premier volume est dédié au patrimoine des anciennes communes de Cherain et Montleban.

Comme le mentionnait le reporter de l'Avenir du Luxembourg, « la mise en page et le graphisme ont été réalisés en interne à la Commune de Gouvy. Et pour coordonner et superviser ce travail, la Commune a fait appel à une personne ressource s'il en est, celle du baron Henry d'Otreppe. « *Il nous a accompagnés tout au long du cheminement. Il a mis tout son savoir, mais aussi sa gentillesse et sa disponibilité aux fins d'aboutir dans ce projet* », note encore Brigitte Caprasse. Le baron est, pour sa part, satisfait du résultat, y allant de quelques commentaires sur l'importance de ce patrimoine. Il sera partie prenante pour les autres tomes, dont les sorties sont prévues en 2013 et 2014 ».

Un merci tout particulier aux commerçants qui acceptent de vendre ce livre « sans bénéfice », au prix coutant, soutenant ainsi l'initiative de la commune.

« Le Petit Patrimoine de Gouvy » Vol. 1 est disponible au prix de 18,00 € dans les librairies de Gouvy – Lierneux – Vielsalm, ainsi qu'à l'Administration Communale de Gouvy et au S.I. GOUVY.

Enfance – Jeunesse – Enseignement

LA CACHETTE ENCHANTÉE

Les tapis de comptines s'invitent au bébé papote !

Le 14 novembre, spécial bébé papote pour les mamans. Plusieurs mamans ont participé avec leur enfant à cette matinée. Les accueillantes leur ont proposé de fabriquer des tapis de comptines en tissus à utiliser chez elles avec leurs enfants. Les mamans étaient très enthousiastes et ont fabriqué des tapis sur le thème de l'araignée Gibsy, une poule sur un mur, as-tu vu la vache ? Ou encore un tapis éducatif. Les enfants, quant à eux, jouaient ensemble dans le coin jeux avec une accueillante, l'occasion de rencontrer d'autres copains et de découvrir de nouveaux jeux. Quel bon moment de partage, de créativité et de rigolade !

Pour rappel, un mercredi par mois les accueillantes de la halte d'accueil organisent un bébé papote. C'est l'occasion pour les parents ou les grands-parents de venir vivre un moment agréable avec leur enfant. C'est l'occasion aussi de rencontrer d'autres parents et d'autres enfants, d'échanger, de découvrir de nouveaux livres et jeux, de participer à une petite activité telle que la peinture, des bricolages, de la lecture, des balades, des recettes de cuisine, du jardinage…

Le bébé papote est ouvert à tous les parents ou grands-parents ayant des enfants de 0 à 3 ans, c'est gratuit.

Les prochaines dates sont : le 13 /02 masques de carnaval et le 13 /03 psychomotricité.

Atelier massage bébé :

À la Cachette Enchantée, nous organisons également des ateliers de massage pour les bébés de 0 à 4 mois. Violaine Arend, sagefemme de Sommerain, vient apprendre aux parents à masser leur bébé. Des gestes simples que ceux-ci peuvent reproduire à la maison grâce à une fiche récapitulative fournie lors de l'atelier.

Le prochain atelier de 2 séances se déroule le 2 et le 16 mars de 9h30 à 11h30. Inscription obligatoire.

PAF : une vignette de mutuelle de la maman.

Information & Contact

Inscription aux ateliers et renseignements :
La Cachette Enchantée – 57 Ourthe – 6672 Beho

080/57 12 17 ou 0492/58 07 14
halteaccueil@gouvy.be

ONE

- **Permanences :**

Les consultations ont lieu tous les 2es jeudis du mois à la Cachette Enchantée de 10h à 12h30

Prochaines dates : 14/02, 14/03

- **Tournées du car :**

Limerlé-Sterpigny-Courtil-Bovigny-Centre Fédasil, le 4e lundi du mois (sauf jours fériés) les 25/02 et 25/03

Montleban-Gouvy-Ourthe-Beho, le 4e jeudi du mois (sauf jours fériés) les 28/02 et 28/03

- **Dépistage vue :**

Pour les enfants de 18 mois à 3 ans, le vendredi 19 avril 2013 de 9h à 12h à la Cachette Enchantée.

Information & Contact

Janine REMACLE – infirmière
ONE au 0499/57.25.66

Agenda :

13/02 Bébé papote : masques de carnaval
14/02 Permanence ONE
25/02 Car Limerlé – Sterpigny – Courtil – Bovigny – Centre Fédasil
28/02 Car Montleban – Gouvy – Ourthe – Beho
02/03 Massage bébé
13/03 Bébé papote : psychomotricité
14/03 Permanence ONE
16/03 Massage bébé
25/03 Car Limerlé – Sterpigny – Courtil – Bovigny – Centre Fédasil
28/03 Car Montleban – Gouvy – Ourthe – Beho

Après-midis récréatives

Le service Accueil Temps Libre et le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de Bovigny s'associent pour proposer des :

Après-midis récréatives !
À l'accueil du mercredi « GARE DE RIRE »

Depuis le mercredi 16 janvier, et tous les 3es mercredis du mois, les résidents du centre, encadrés par un animateur et par les accueillantes habituelles, proposeront des activités aux enfants inscrits à l'accueil centralisé.

Cuisine, musique, bricolage, théâtre, peinture et danse sont au programme !

Information & Contact

Vanessa DEGUELDRE, Coordinatrice Accueil Temps Libre
Bovigny, 59 – 6671 Bovigny

Administration communale de GOUVY
Tel : 080/29.29.33 ou 0499/35.54.67
vanessa.degueldre@gouvy.be

En collaboration avec

fedasil
AGENCE FEDERALE POUR L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

PROMENADE-CONTE ET FESTIVAL DE LA SOUPE DU CYCLE 8-12 DE L'ÉCOLE DE BOVIGNY

Vendredi 22 février 2013

Départ 17h30 – 17h50 – 18h10 – 18h30

Venez nombreux participer à cette promenade durant laquelle vous pourrez écouter les enfants réciter des poèmes et vous réchauffer en dégustant une douzaine de soupes à l'école.

Frais de participation :
5 € adulte – 4 € enfant du primaire
3 € enfant du maternel

Les enseignants du cycle 8-12.

Information & Contact

École Communale de Bovigny – 0495.47.65.71 – ecolecommunale@gouvy.be

EXPOSITION : « DU BLÉ, DE LA FARINE ET DE L'EAU » ET BALADE NOCTURNE DE L'ÉCOLE DE CHERAIN

Tout a commencé lors de la visite du Moulin de Cherain. Les élèves de 3e maternelle et de 4e primaire ont observé la roue, le fonctionnement des engrenages, les meules, la trémie… Nous avons acheté de la farine et du pain que nous avons dégusté.

À l'école, nous avons réalisé du pain en ateliers : les grands lisaient la recette et les petits repéraient le dessin de l'étape et devaient l'associer au texte lu. Et puis, nous nous sommes exécutés. Nous avons cuit 9 pains que nous avons goutés le lendemain. Excellents !

Nous nous sommes posé un tas de questions. Comment broyait-on le blé avant ? Comment fonctionne un moulin ? Comment les engrenages s'emboitent-ils et tournent-ils ? … Nous avons cherché de la documentation, réalisé des expériences, essayé différentes façons de donner du mouvement… afin de répondre à nos questions.

C'est ainsi que nous avons réalisé des panneaux sur les engrenages, sur nos expériences. Les grands ont retracé l'évolution de la manière de moudre du grain de la préhistoire au moulin à eau. Ils ont aussi réalisé une ligne du temps sur l'importance de l'eau depuis le paléolithique.

Les élèves de 3e maternelle ont réalisé des dessins « Du blé à la farine comme autrefois ». Ils sont venus les expliquer aux élèves de 4e. Sur une feuille, les grands ont écrit une phrase en majuscules imprimées pour que les petits puissent repérer les lettres sur le clavier de l'ordinateur. Chaque phrase a été collée sous les dessins et les enfants ont réalisé un « diaporama » dans une vieille télévision. Il fallait tourner une manivelle pour faire défiler l'histoire. C'était chouette !

La classe de 4e a imaginé et construit un moulin hydraulique miniature. Il a fallu concevoir une roue à eau, des engrenages… Nous avons calculé et mesuré la circonférence pour placer les ailettes ou les « dents » en bois à intervalles réguliers.

Bref, nous avons appris des tas de choses avec beaucoup de plaisir !

Le 17 novembre avait lieu la balade nocturne organisée par le comité de parents et nous avons réalisé notre exposition à cette même date à l'ancienne école de Baclain. Nous avons pu expliquer notre travail à nos parents et à nos amis.

Le départ de la balade se faisait à l'école où nous attendait un chocolat chaud ou un vin chaud (seulement pour les parents !). Une première halte pour un hotdog. La seconde halte, au bois des Massotais pour une soupe fumante dans un chaudron, c'était un cadre féérique.

De retour à la salle du village, une odeur très alléchante nous chatouillait les narines. Nous pouvions déguster une crêpe ou une gaufre chaude.

C'était vraiment un moment agréable !

Les élèves de 3e maternelle et
de 4e primaire de l'école de Cherain.

La zone de Police Famenne-Ardenne vous informe

HÉRITAGE D'UNE ARME À FEU

Police

Lors du décès d'un proche, il est possible qu'une ou plusieurs armes à feu fassent partie du patrimoine hérité.

Dans quels cas les héritiers pourront-ils détenir ces armes ?

• Les armes en vente libre

Il s'agit des pistolets d'alarme, révolvers d'alarme, carabines à plomb, armes à poudre noire… Ces armes peuvent être détenues légalement sans autorisation de détention par des personnes majeures. Seules les mineures d'âge ne pourront pas en hériter directement. Les armes devront être confiées à un adulte en attendant la majorité de l'héritier.

• Les armes soumises à autorisation

La personne majeure qui hérite d'une arme à feu soumise à autorisation, **qui était détenue légalement par la personne décédée peut :**

- La conserver sans munition. Pour cela, une demande d'autorisation de détention doit être introduite dans les deux mois de l'entrée en possession de l'arme, auprès des Services du Gouvernement Provincial du lieu de résidence.
- L'utiliser pour la pratique du tir. Dans ce cas, une demande d'autorisation de détention devra être introduite auprès des Services du Gouvernement Provincial du lieu de résidence. Pour les chasseurs et/ou tireurs sportifs qui héritent d'une arme à feu conçue pour la chasse et/ou le tir sportif, la rédaction d'un « Modèle 9 » est suffisante.
- Céder l'arme à une personne qui est habilitée à la détenir (titulaire d'une autorisation, chasseur, armurier…).
- La faire neutraliser par le Banc d'Épreuves des Armes à Feu.
- L'abandonner volontairement auprès du poste de police locale.

La personne majeure qui hérite d'une arme à feu soumise à autorisation, **qui était détenue illégalement par la personne décédée** ne peut pas la conserver. L'arme sera saisie provisoirement par la police locale qui en référera à l'autorité judiciaire.

• Les armes prohibées

Ce sont les armes à feu automatiques, les lanceurs, certains fusils pliants ou des accessoires tels que les silencieux, les lunettes de visée nocturne… La Loi interdit la détention des armes prohibées. En cas d'héritage d'une telle arme, elle devra obligatoirement faire l'objet d'un abandon auprès du poste de police locale du lieu de résidence.

Les personnes qui héritent d'une arme dans des conditions autres que celles reprises ci-dessus peuvent prendre contact avec nous.

Information & Contact

Informations complémentaires :
Service armes de la zone : 084/310.333
ou Poste de proximité GOUVY –
INP. Louis ANNET : Tél. : 080/51.77.47
Cité Gros Thier, 24A à 6670 GOUVY

Campagne BOB 2012-2013

Cette année, la campagne BOB ne couvrait pas la même période que les années précédentes. Elle débutait plus tard, le 14 décembre dernier et se terminait fin janvier 2013.

Cela n'a pas empêché la zone de police Famenne-Ardenne d'être présente sur le terrain afin de lutter encore et toujours contre l'alcoolémie au volant.

Du 14 décembre 2012 au 3 janvier 2013, voici les résultats des contrôles effectués :

- **918 conducteurs négatifs**
- **47 conducteurs sous influence d'alcool**
- **12 retraits de permis de conduire**

Rappelons que tout au long de l'année, les policiers effectuent de nombreux contrôles « alcool » et que ceux-ci n'ont fait que s'intensifier pendant la période des fêtes de fin d'année. La présence ne sera toutefois pas relâchée après la campagne BOB puisque la lutte contre la conduite sous influence d'alcool est une des priorités de la zone de police.

En 2012, plus de 11 641 éthylotests ont été effectués par les policiers de la zone Famenne Ardenne. 15 % des conducteurs contrôlés étaient sous influence d'alcool. Ce chiffre reste important et ne fait qu'accentuer la nécessité de poursuivre les contrôles partout et à tout moment.

Un conducteur averti en vaut deux.

N'oubliez pas, BOB peut sauver des vies. Il mérite donc bien 3 bisous en plus !

Culture- Espace Public Numérique – Bibliothèque

CONFÉRENCE « TROUBLES DU COMPORTEMENT : TROUBLES REELS OU DÉFAUT D'ÉDUCATION ? »

Le 18 février 2013 dès 20h, à la Maison communale de Bovigny,

G. Weber vous propose, une conférence sur le thème : troubles du comportement : troubles réels ou défaut d'éducation ?

Votre enfant ne vous écoute pas ? S'oppose, dépasse toujours les limites ? Est colérique, triste, exubérant, renfermé ? Il a des difficultés d'apprentissage, de concentration ?

Vous vivez avec un adolescent mal dans sa peau, qui semble en perte de repères, qui change de comportement ?

Vous avez besoin d'un accompagnement dans une période difficile, face à des choix à faire ou dans un moment de changements ? Vous avez besoin de réfléchir sur votre situation personnelle et/ou professionnelle ?

- **Je vous propose un accompagnement :**
  - Psychomotricité et thérapie psychomotrice
  - Accompagnement des difficultés et troubles de l'apprentissage.
  - Accompagnement de l'adolescent
  - Coaching personnel et professionnel (adultes)

Information & Contact

G. WEBER, licenciée en sciences de l'éducation psychomotricienne et thérapeute

0493/19.11.90

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

- **HORAIRE DE L'EPN (CHERAIN)**
  - Lundi de 9h à 12h : Formation Internet et bureautique
  - à partir du 19/02, le mardi de 9h à 12h00 formation pour les débutants.
  - Mercredi de 14h à 17h : Accès libre
  - Vendredi de 18h30 à 20h30 : Formation
- **L'EPN toutes les semaines à Gouvy**

Le jeudi

- Au C.P.A.S. le jeudi de 9h à 11h
- Au Syndicat d'initiative, Rue de la Gare de 13h à 16h

Le vendredi

- Au Syndicat d'initiative, Rue de la Gare de 13h30 à 16h30

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis sont réservés aux formations, inscription obligatoire

Les mercredis et vendredis seront consacrés à l'accès libre et à une appropriation plus personnalisée. Vous n'êtes pas obligé de rester 3h, c'est vous qui déterminez le temps que vous voulez consacrer à l'informatique.

Prix pour les habitants de la commune de Gouvy : 1 €/h pour l'accès libre et 1,50 €/h pour les formations, hors commune + 0,50 €/h

EPN fixe et Mobile, fermé pendant les petits congés scolaires.

Que faisons-nous à l'EPN ?

Nous vous mettons à l'aise avec l'ordinateur, nous vous accompagnons. Et cela se fait à votre rythme. L'apprentissage du clavier, de la souris et ensuite on regarde ce qui vous intéresse.

Y apprend-on uniquement l'usage de l'ordinateur ?

Non pas que l'ordinateur, il y a aussi l'appareil photo numérique, le GPS, le GSM, la tablette, on vous guide dans l'appropriation de ces appareils. À savoir que le tout peut être combiné à un ordinateur et un jour

ou l'autre vous serez amené à vous servir d'un ordinateur et vous le faites sans doute déjà sans le savoir (retrait d'argent au distributeur automatique, GPS, GSM...).

La semaine numérique 2013
Du lundi 22 au 26 avril

- **Lundi 22 de 9h à 12h EPN Cherain**
  - Tout pour protéger et nettoyer son ordinateur. Les outils disponibles gratuitement.
- **Jeudi 25 de 9h à 12h00 S.I. Gouvy**
  - Découverte des tablettes. Qu'est ce que c'est, à quoi servent-elles, comment s'en servir, pour qui est-ce ?
- **Vendredi 26 de 13h30 à 16h30 EPN S.I. Gouvy**
  - Calc le logiciel gratuit (Excel)
- **Réservation obligatoire :**
  - 080/33.99.78 • 0493/099.139 sophie.giles@gouvy.be

À l'EPN, pas de termes compliqués, on commence en douceur pour faire de vous non pas des informaticiens, mais bien des personnes autonomes capables de communiquer et se servir des nouvelles technologies et donc de l'ordinateur.

Le plus difficile est de faire le premier pas ;-)

Pour les formations et les z » @teliers, inscription obligatoire 24h avant le début de l'activité.

Possibilité de rejoindre un groupe en cours d'année.

Vous pouvez aussi vous rendre compte de ce que nous faisons sur notre site

http://epn-gouvy.com ou sur notre blog http://epngouvy.wordpress.com/, plus que de l'apprentissage, des rencontres, une évasion.

- **Nouveauté !**

Le QR Code – À l'aide de votre smartphone, vous pouvez accéder directement à notre site via ce QR Code

epn-gouvy.com

Information & Contact

Sophie SOPHIE : 0493/09.91.39 – 080/33.99.78 - sophie.giles@gouvy.be

Rejoignez-nous sur :
Facebook ==> EPN Gouvy
Sur Google+ ==> EPN Gouvy
Twitter ==> epngouvy

L'HEURE DU CONTE A LA BIBLIOTHÈQUE

Une fois par mois, la Ligue des Familles organise son « Heure du Conte » à la bibliothèque de Gouvy. Pour tous les enfants de 5 à 8 ans qui aiment les histoires à raconter et à écouter, puis dessiner, peindre ou bricoler. Un grand moment de découvertes et d'émotion.

Au local de ski, le samedi de 10h à 12h :

- **16 février 2013**
- **16 mars 2013**
- **20 avril 2013**

Information & Contact

Francine DUPLICY – 080/51.05.09
Colette NÈVE – 0475/81.16.57
Chantal TOUSSAINT – 080/21.57.34

WALLONIE WEEKENDS BIENVENUE, LES WALLONS VOUS OUVRENT LEURS PORTES

Wallonie
Week-Ends Bienvenue
www.walloniebienvenue.be

Wallonie

L'Année des Saveurs

Le projet « **Wallonie, Weekends Bienvenue** » a été initié dans le but de faire découvrir aux touristes, mais aussi aux autochtones, la chaleur de vivre de notre Wallonie. Vous désirez découvrir la Wallonie ? Vous voulez la vivre intensément ?

Embarquez donc avec nous dans les « Wallonie Weekends Bienvenue » ! Vous rencontrerez les hommes et les femmes qui font vivre la Wallonie au quotidien. Vous partagerez leurs joies, leurs différences, leurs passions. Vous entendrez battre le cœur des villages et celui de leurs habitants : artisans, artistes, gastronomes, épicuriens, conteurs. Vous accèderez aux merveilles insoupçonnées d'un patrimoine public ou privé, vivant et méconnu.

Gouvy se lance dans cette expérience !
APPEL AUX AMBASSADEURS !!!

La commune de Gouvy ouvrira ses portes **le weekend du 19 et 20 octobre 2013**. Pour cela, nous avons besoin de vous, les ambassadeurs !

Les ambassadeurs sont tous les habitants, artisans, commerçants, entreprises, administrations, cercles, mouvements, musée… qui ouvrent leurs portes pour les weekends Bienvenue. Ils guident et encadrent le programme d'animations et de découvertes touristiques. Ils accueillent les visiteurs.

Ils jouent un rôle essentiel dans la mise en valeur des lieux sélectionnés.

Cette action est une initiative de la Wallonie.

Plus d'infos sur
www.walloniebienvenue.com

la Wallonie des Saveurs 2012-2013

Information & Contact

Candidats ambassadeurs, contactez, le plus vite possible, le comité organisateur de votre commune :
Johanne COZIER : johanne.cozier@gouvy.be – 080/29.29.42 – 0496/21.48.93

École d'Ourthe – Location de la salle

Nous vous informons que l'accès à la salle attenante à l'école d'Ourthe est ouverte à toute personne ou groupement de la commune qui désire louer ce local à la journée.

Prix : Groupement : 70 €
Enterrement : 70 €
Privé : 130 €

Les prix s'entendent vaisselle, charges et nettoyage compris.

Une caution de 100 € sera exigée avant l'occupation du local.

Information & Contact

Personne de contact :
Madame Edith THILMANY
Tél. : 080/51.01.32

Jumelage Gouvy - Suze-la-Rousse

Gouvy - Suze-la-Rousse 10 ans déjà !

Le 23 mai 2003, le maire de Suze-la-Rousse, Michel Rieu, et le bourgmestre de Gouvy, Jean Bock, signaient solennellement un serment de jumelage.

Aujourd'hui, dix ans plus tard, des liens profonds se sont créés entre les habitants de nos deux communes.

Pour fêter comme il se doit cette heureuse décennie, les comités de jumelage de Gouvy et de Suze-la-Rousse invitent tous les Gouvions et les Suziens à un weekend extraordinaire,

du vendredi 17 au mardi 21 mai 2013 à Gouvy

Le programme permettra à chacun de partager des moments inoubliables entre Suziens et Gouvions et de renforcer l'amitié qui nous lie depuis dix ans.

Nous vous attendons nombreux **le vendredi 17 mai vers 18 h** à la ferme de la Madelonne pour accueillir nos amis à leur arrivée.

Pour plus de renseignements et/ou si vous désirez héberger un de nos amis Suziens, n'hésitez pas à nous contacter.

Information & Contact

Roger NIZETTE - 080/21.42.61
François GHIGNY - 080/51.10.24
jumelage.gouvy.suze@live.fr

Fête du vin de Suze-la-Rousse et des produits du terroir

Les journées s'allongent et la lumière revient ; c'est le moment de penser aux fêtes de famille et aux activités entre amis.

Le comité de jumelage « Gouvy - Suze-la-Rousse » vous propose de découvrir ou de redécouvrir les fruits de la vigne de Suze-la-Rousse et d'autres régions de France, et des produits du terroir de là-bas et de chez nous.

Les 9 & 10 mars prochains, venez visiter notre **9e Fête du vin et des produits du terroir.**

Vous pourrez y rencontrer des vignerons de Suze, d'Alsace, de Touraine, du Bordelais ou de Bourgogne, et le samedi, vous aurez l'occasion de suivre une initiation à la dégustation des vins avec un oenologue professionnel.

Vous pourrez apprécier des produits de la Drôme provençale : huile d'olive, saucissons, lavande... ainsi que des produits ardennais : miel, salaisons, biscuits, chocolats... et quelques spécialités italiennes des Abruzzes.

De quoi mettre le soleil dans vos maisons.

Nous aurons aussi le plaisir d'accueillir des membres de confréries gastronomiques de chez mous.

Nous vous attendons nombreux à la salle « Le Cosmos » à Sterpigny
le samedi 9 mars de 14 à 22h et le dimanche 10 mars de 11 à 18h.

Durant ces deux journées, vous pourrez participer à la tombola dotée de nombreux lots offerts par les exposants (1 bon de participation par verre à dégustation à 4€)

A très bientôt à Sterpigny !

S.I. GOUVY asbl

AGENDA FÉVRIER-MARS 2013

Février 2013

Samedi 9 – 16h30 : Gouvy – Salle « Chez Nous »

Carnaval des enfants

Petit cortège, soirée costumée et dansante pour petits et grands à partir de 16h30.
Vente de confettis et bombes de serpentins.
Petite restauration et boissons y seront proposées.

Info : Association des Parents de l'école Ste Thérèse 080/86.39.15.

Samedi 9 – 19h30 : Beho – Maison de village

Souper Choucroute

Traditionnel Souper : Choucroute garnie ou coq au riesling et pâtes alsaciennes.
Info et réservation : M. Lemasson 080/51.74.55

Samedi 9 – 20h : Cherain – Willow Springs

Live Country Music @ Willow Springs

Avec REGY – Entrée gratuite
Info : 080/78.51.11 – www.willowsprings.be

Samedi 9 – 19h : Rogery

Balade Contée aux flambeaux animée par Thomas BAVAR

5 km - Départ Parking de l'église - Vin chaud, cacao, braséro à mi-chemin, omelette gratuite, conte, musique dès le retour à la salle. - Soirée Carnaval à l'ancienne école.
Entrée gratuite
Info : Comité JVR 080/21.69.01

Mardi 12 – : Steinbach – Salle les Ardennais

Bal du Mardi Gras

Fricassée offerte – Salle + chapiteau chauffé – PAF : 5 €

Mardi 19 – 20h : Rogery – Salle JVR

Ciné Campagn' Art du Mardi

Deux projections, deux portraits hauts en couleur.
« Hubert de la Haule » de 5050TV, Hubert est agriculteur dans le marais du Cotentin. Il nous raconte sa façon de vivre et d'élever ses animaux (dans sa ferme de la Haule) tout en dévoilant sa vision du monde, une vision très proche de la nature...
et « Fumier » un épisode de Strip-Tease.... le portrait de la petite Chantal (un phénomène !)
Entrée libre -

Samedi 26 – 21h : Sterpigny - Ferme Madelonne

Concert Blues avec AWEK

PAF : 8 € - **Info :** 080/51.77.69 – www.gouvy.eu/madelonne

Jeudi 21 : Gouvy – Place de la Gare – 7h30 à 13h

Marché public

Mars 2013

Vendredi 1 : Bovigny – Maison Communale

Conférence Horticulture

Serres, abris, choix, construction, entretien, cultures par Mr Bergeret Hervé

Info : Cercle Horticole de Gouvy « Les Tilleuls » lestilleuls@gmail.com

---

Samedi 2 – 21h : Rogery – Salle JVR

Concert Reggae

Info : Jam' In asbl 080/21.69.01 – www.reggaefestival.be

Dimanche 3 – 15h : Sterpigny - Ferme Madelonne

Concert en Souvenir de GENE (voir ci-contre)

Mardi 5 : Rogery – Salle JVR

Ciné Campagn' Art du Mardi

Le titre du film n'est pas encore connu, plus d'info bientôt sur www.gouvy.eu
Entrée libre – **Info** : Campagn' Art asbl 080/21.69.01

Jeudi 7 : Gouvy – Place de la Gare – 7h30 à 13h

Marché public

Samedi 9 et dimanche 10 : Sterpigny

Foire aux Vins de Suze-La-Rousse (voir p. 15)

Samedi 9 – 20h : Cherain – Willow Springs

Live Country Music @ Willow Springs

Avec Frank MITCHEL – Entrée gratuite
Info : 080/78.51.11 – www.willowsprings.be

Samedi 16 et dimanche 17 : Province de Luxembourg

HORECA DAYS (voir ci-contre)

Dimanche 17 – 11h30 : Gouvy « Cercle Chez Nous »

Diner Boulettes

Boulettes sauce tomate/lapin

Info : Association des Parents de l'école Ste Thérèse 080/86.39.15.

Jeudi 21 : Gouvy – Place de la Gare – 7h30 à 13h

Marché public

Samedi 23 – 21h : Rogery – Salle du Village

concert de BORRACHOZ

FOLK ROCK CELTIQUE – www.myspace.com/lesborrachoz
Pour fêter la Saint-Patrick (Saint patron de l'Irlande) – ambiance « pub irlandais » garantie.

PAF : 5 € - **Info :** Campagn' Art asbl 080/21.69.01

Agenda en ligne sur www.gouvy.eu

Pour que vos manifestations soient reprises dans les agendas sur gouvy.eu, gouvy.be, ftlb.be, 7 FM…, communiquez-les à l'adresse : s.i@gouvy.eu.

Avril 2013

Jeudi 3 : Gouvy – Place de la Gare – 7h30 à 13h

Marché public

Vendredi 5 : Bovigny – Maison Communale

Conférence Horticulture

Plantes compagnes par Mr Renoir Étienne

Info : Cercle Horticole de Gouvy « Les Tilleuls »
lestilleuls@gmail.com

Vous êtes organisateur d'une activité ou manifestation sur le territoire de la Commune de Gouvy, et vous désirez en faire part à la population.

Rien de plus simple communiquez les données (date, heure, lieu, la manifestation, détails, contact, affiche, flyers, illustration, photo…)

Envoyez un mail à : s.i@gouvy.eu

ou déposez vos affiches et flyers au bureau du S.I. Gouvy - Rue de la Gare, 31 à Gouvy

Info : Vincent DE KONINCK - 080/51.01.80

Stages de Pâques 2013

FC MONTLEBAN

Stage de foot

5 - 11 ans

Du mercredi 3 avril au vendredi 5 avril 2013

Pour tous les enfants de 5 à 11 ans initiés ou non, pour découvrir le football, développer l'esprit d'équipe et mieux connaitre son corps pour mieux maitriser sa force et ses mouvements...

35 €

- **8h30 -9h30 : Accueil**
- **9h00 - 11h30 : Séance technico-tactique collective et individuelle sur le terrain**
- **11h30 -12h30 : Temps de midi**
- **12h30 -15h30 : Activités de loisirs [ballade, piscine, etc.]**
- **15h30 -16h15 : Gouter et temps libre surveillés**
- **16h15 : Fin de stage**

BBQ en fin de stage, gratuit pour les participants

Information & Contact

Inscriptions pour le vendredi 22 mars 2013 au plus tard :

Steve THIRY – 0497/94.72.85
thirysteve@skynet.be

STAGES DE PÂQUES 2013

Commune de GOUVY

Du lundi 8 avril au vendredi 12 avril 2013

1. **Stage « Bambin » (3-4 ans, 4-5 ans)**
2. **Stage « Raquette/Reporter photo-info » (6-13 ans)**
3. **Stage « Sport FUN/Spécial Fille » (6-13 ans)**

SFC
SPORT FUN CULTURE

Plus d'informations bientôt dans un feuillet spécial stages.

- **Surveillez votre boite aux lettres !**

Encadrement : Par des moniteurs régionaux diplômés et spécialisés et conforme aux normes O.N.E.

Horaire des activités : 9H-16H (avec surveillance sur le temps de midi) • Garderies : 8H-9H et 16H-17H

Lieux des stages : 3-5 ans école communale de Beho et 6-13 école communale de Cherain

Information & Contact

Bernard LEBRUN : 0497/99.00.44 –

Les inscriptions se feront par téléphonr, via mail ou sur notre site :

benlebrun@skynet.be
www.sport-fun-culture.be

Pour TOUS : Grande chasse aux œufs en fin de stage

Nature – Environnement

OPÉRATION COMMUNE ET RIVIÈRES PROPRES 2013

20 et 21 avril

Participez dans votre village !

Une promenade utile, en famille, entre amis (e) s…

Participez à cette journée d'entretien de votre village, et ainsi, œuvrons pour une commune propre !

À l'issue du ramassage, un moment convivial sera organisé.

Merci d'avance aux responsables des villages qui assurent le bon déroulement de cette activité et également à chacun d'entre vous qui donnerez un peu de votre temps pour l'embellissement de notre commune.

LE PARC NATUREL DES DEUX OURTHES EN FÊTE A OURTHE

Dimanche 16 septembre, 10h du matin et déjà un public nombreux se presse pour découvrir les très nombreuses animations que le Parc Naturel des Deux Ourthes, en collaboration étroite avec la commune de Gouvy présentait en cette très belle journée ensoleillée.

Lors de la séance académique, André Hubert, Bourgmestre de Gouvy, José Lutgen et Marc Gauthier respectivement Président de la Commission de Gestion et de l'Intercommunale du PNDO et René Collin, Député provincial ont chacun à leur tour souligné la plus-value que représente l'appartenance à un Parc Naturel pour le développement local d'une région et l'évolution du Parc Naturel des Deux Ourthes depuis sa création en 2001.

Les enfants de l'école d'Ourthe ont ensuite interprété un numéro rythmique et une chanson sur l'eau, thème principal de la journée.

Après l'inauguration de l'œuvre symbolisant les sources de l'Ourthe et réalisée par Éric Legrain et Winny Tewes, deux artistes locaux, petits et grands ont pu parcourir le centre du village bloqué à la circulation le temps d'une journée. Initiation à la pêche, bricolage nature, atelier soupe, réalisation de moulin à eau ou de nichoir, promenade en char à bancs… autant d'activités qui ont fait le bonheur des enfants pendant que les parents pouvaient s'informer sur le lagunage, la création de mares naturelles, la disparition des écrevisses indigènes ou encore admirer un cheval de trait faire une démonstration de fauche et de mise en andain.

De mémoire d'habitants d'Ourthe, le village n'avait jamais connu une telle foule et on peut affirmer sans conteste que cette septième édition de la fête du Parc Naturel des Deux Ourthes fut un très bon cru. Le relai est d'ores et déjà transmis à la commune de Bertogne qui accueillera la manifestation en 2013.

Terminons par les remerciements, une telle organisation n'est possible qu'en unissant ses forces et le Parc

Naturel tient à souligner le soutien inconditionnel de la commune en la personne d'André Hubert et de toute son équipe avec une mention spéciale pour Dorina Muntean qui a chapeauté la partie culturelle et Daniel Lambert qui n'a pas compté ses heures pour assurer l'intendance technique. Un merci aussi au comité local composé des amis de Wathermal, du comité de parents d'élèves et de quelques habitants d'Ourthe, qui réunion après réunion a permis le bon déroulement de la manifestation sans oublier Alain Georges qui avec ses amis pêcheurs a organisé les activités autour de l'étang. Et merci à tous ceux qui, par leur présence, ont contribué à la réussite de cette très belle journée.

Parc Naturel de Deux Ourthes
2013, des haies pour Gouvy… Profitez-en !

Après nos distributions d'arbres fruitiers et les créations de vergers, cette année, ce sont les haies que nous mettrons à l'honneur ! Cette année, c'est la commune de Gouvy qui bénéficiera de l'action. Si vous souhaitez isoler des regards un petit bout de jardin, cacher un hangar un peu trop visible dans le paysage, couper la force du vent ou simplement inviter les oiseaux et les écureuils, pourquoi ne pas participer ?

Le Parc Naturel des Deux Ourthes distribue deux sortes de haies :

- **une haie fleurie, porteuse de baies et de fruits**, aux jolis coloris d'automne, que vous pouvez laisser libre (5 à 10 m de hauteur) ou que vous pouvez tailler.

Les espèces ? Noisetier, viorne, aubépine, pommier sauvage, bourdaine, prunelier et sureau noir.

- **une haie champêtre** et d'espèces plus hautes (15 à 30 m de hauteur) à laisser libre, à tailler haut ou à recéper et que vous pouvez planter en bordure de terrain, dans la campagne ou dans un but « bois-énergie ».

Les espèces ? Charme, hêtre, cerisier à grappes, érable et sorbier.

Les plants sont gratuits et distribués dans la limite de nos possibilités. Le nombre de lots par foyer est limité à 2. Un lot représente un assortiment de différents plants pour une longueur d'environ 10 m.

- **Pour les recevoir, nous vous remercions de les réserver en nous contactant :**

par mail : marie.eve.castermans@pndo.be

ou par téléphone : 061/210.400

(avec votre nom, votre adresse complète et un n° de téléphone)

pour jeudi 7 mars 2013 au plus tard.

Une information à la plantation sera programmée en même temps que la distribution des arbres, prévue fin mars ou tout début avril. Nous vous avertirons de la date de distribution après la commande.

- **Remarque importante :**
  - **Les agriculteurs qui souhaitent plus de deux lots pour mettre en bordure de pâture peuvent motiver leur demande (tél. ou mail).**
  - **Les responsables de cercles horticoles ou autres (groupements villageois…) qui souhaitent rentrer un projet plus important peuvent également nous en faire part ; nous tenterons d'y répondre.**

Wallonie

GRAND RECENSEMENT DES SITES DE MIGRATION DES BATRACIENS SUR NOTRE COMMUNE

Le saviez-vous ? Chaque année, vers la fin de l'hiver, des centaines de crapauds, grenouilles et tritons traversent massivement certaines de nos routes, au cours d'une migration nocturne qui les conduit vers leurs lieux de reproduction. Cette migration se produit exclusivement lorsque le temps est doux et humide (température > 8 °C), de fin février à début avril.

La régionale Natagora Ardenne Orientale organise un grand recensement des sites de migration des batraciens sur 8 communes de notre région, dont la nôtre.

Bien qu'intégralement protégés par la loi, les batraciens sont en régression, certaines espèces étant même en voie de disparition dans notre pays. La cause principale est la destruction des milieux qu'ils fréquentent, mais aussi une mortalité très importante due au trafic automobile. Ils périssent le plus souvent écrasés par les roues, mais aussi aspirés par le déplacement d'air, projetés contre le soubassement. L'objectif de ce recensement est de déterminer où sont les zones de passage, de quantifier l'importance de chaque site, et d'évaluer si la mise en place de mesures de protection s'avère nécessaire.

Envie de nous aider dans ce projet ? Contactez-nous et communiquez-nous les zones de passage que vous connaissez sur votre commune.

Triton crêté — Grenouille rousse — Crapaud commun

Vous pouvez aussi participer au sauvetage de ces animaux simplement en réduisant votre vitesse le soir et la nuit :

- à 30 km/h, on repère facilement, dans le faisceau des phares, les animaux immobiles sur la route
- on évite alors de les écraser sous les roues, tout en ralentissant encore pour que le déplacement d'air occasionné ne leur soit fatal.

Merci de penser à eux et de les aider à vivre.
Régionale Natagora Ardenne orientale

Information & Contact

Christine CUVELIER
c.cuvelier76@gmail.com ou 0495/496.128,
responsable du projet pour la
Régionale Natagora Ardenne orientale.

Province de Luxembourg

VOIRIE VICINALE – AVIS

LA DÉPUTATION PERMANENTE DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG RAPPELLE AUX INTÉRESSÉS LES DISPOSITIONS SUIVANTES DU RÈGLEMENT PROVINCIAL DU 14 JUILLET 1870 : (modifié par la résolution du Conseil provincial du 2 aout 1989)

- ART. 112. – Les arbres plantés le long des sentiers et des chemins vicinaux de petite, moyenne et de grande communication, seront élagués au moins une fois tous les trois ans. L'élagage se fera jusqu'à quatre mètres de hauteur, dans tout le pourtour des arbres, d'après les instructions de l'inspecteur des chemins.
- Les branches qui avanceraient sur le chemin au-delà des fossés, ainsi que les racines qui avanceraient sur le fossé, seront coupées aussi souvent qu'il sera besoin.
- ART. 113. – La hauteur des haies plantées le long des dits chemins ne pourra excéder 1 mètre 50 centimètres.
- Ces haies seront, chaque année, élaguées et ramenées à la hauteur fixée par le présent article et les racines en seront coupées toutes les fois qu'elles s'avanceront sur le sol des chemins ou sur les fossés.
- ART. 114. – L'élagage des arbres ainsi que la taille des haies devront être effectués entre le 1er novembre et le 1er mars. Les déchets de ces élagages ne pourront être abandonnés sur les chemins ou sur leurs dépendances, et seront enlevés immédiatement avec le plus grand soin.
- ART. 115. – Si l'élagage et la taille n'étaient pas effectués, il en sera dressé procès-verbal et les administrations communales y feront procéder d'office aux frais des propriétaires en retard d'agir.

La contravention sera en même temps déférée au tribunal de police.

Le présent avis sera affiché dans toutes les localités de la province à la diligence des Administrations communales.

Le Greffier provincial, A. CORNET
Le Gouverneur, B. CAPRASSE

Les déchets à GOUVY

Au total, 615 kg

par équivalent-habitant et par an en 2011

En 2011, la production totale de déchets collectés à GOUVY atteint 615 kg/EH. La moyenne observée dans les communes de la zone AIVE est de 616 kg/EH. La production totale de déchets collectés à GOUVY se situe donc à hauteur de cette moyenne. Notez qu'aujourd'hui, seuls 5 % des déchets sont éliminés en centre d'enfouissement technique. Le graphique ci-dessous reprend la répartition des flux de déchets collectés en porte-à-porte et via les parcs à conteneurs.

Commune de Gouvy

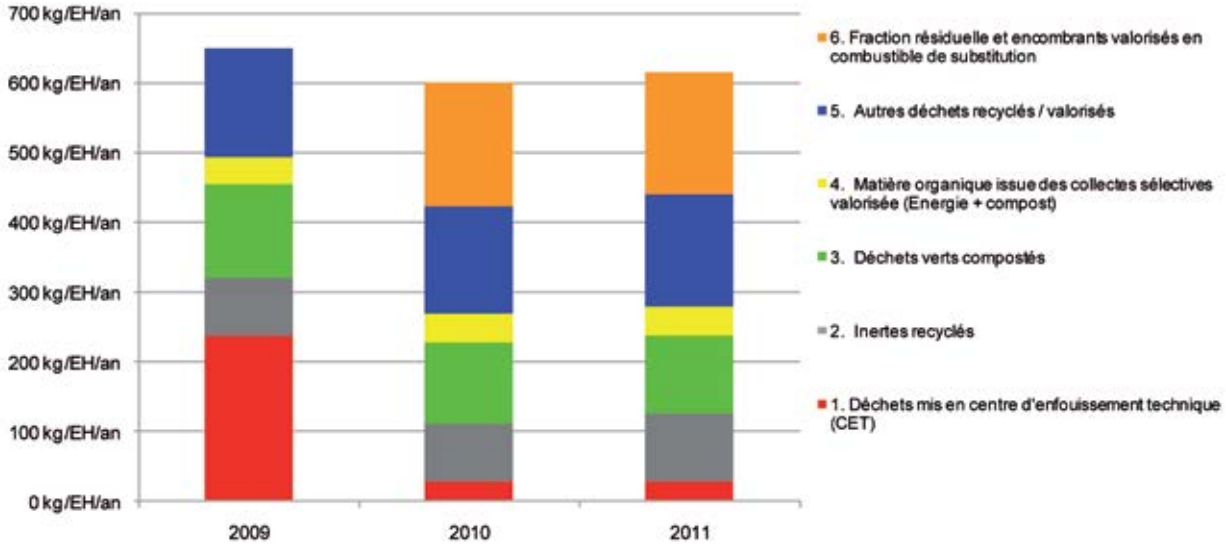

En sac + sac

41 kg/EH
de matière organique

71 kg/EH
de déchets résiduels

Déchets recyclables

44 kg/EH
de papiers-cartons
en collecte sélective
et au parc à conteneurs

28 kg/EH
de verre
dans les bulles communales
et au parc à conteneurs

44 kg/EH
d'emballage PMC
au parc à conteneurs

La gestion des déchets, c'est l'affaire de tous.

Limitons le gaspillage alimentaire. Évitons le suremballage. Trions les déchets recyclables et déposons-les au parc à conteneurs. Plus d'informations sur les déchets sur www.aive.be

Pour toute question ou pour recevoir le rapport complet du tableau de bord 2011,
contactez votre conseiller en environnement AIVE : Jean SIMONS
Tél. 080 22 18 54 - GSM 0496 26 70 45 - jean.simons@idelux-aive.be

Province de Luxembourg
Arrondissement de Bastogne
Commune de
GOUVY

Appels publics

Renouvèlement de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité C.C.A.T.M.

Du 4 février 2013 au 4 mars 2013 inclus

Le Collège communal annonce le renouvèlement de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution de l'article 7 du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie (CWATUPE).

Le présent avis qui est lancé le 4 février 2013 fait appel aux candidatures à la fonction de président, de membre ou de suppléant de ladite commission.

L'article 7 précité dispose, en son § 3, alinéa 4, que « *dans les deux mois de réponse à l'appel public, sur présentation d'un ou de plusieurs membres du conseil communal, le conseil communal choisit les membres en respectant :*

- *Une répartition géographique équilibrée ;*
- *Une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité ;*
- *Une représentation de la pyramide des âges spécifiques à la commune.* »

Tout fonctionnaire appelé à instruire ou à statuer sur des dossiers relatifs à la commune en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de patrimoine ne peut faire partie de ladite commission. En ce compris le président, tout membre de la commission communal ne peut exercer plus de deux mandats effectifs consécutifs.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures doivent être adressés par envoi recommandé au Collège communal ou déposés à la maison communale contre avis de réception avant le 5 mars 2013. Ils doivent mentionner **les nom, prénom, profession et domicile du candidat ainsi que les intérêts qu'il représente**, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association. En ce cas, l'acte de candidature contiendra le mandat attribué par l'association à ce représentant.

Un acte de candidature vierge est disponible sur www.gouvy.be

PAR LE COLLÈGE :

La Secrétaire communale, Delphine NEVE — Le Bourgmestre, Claudy LERUSE

Renouvèlement du Conseil consultatif communal des ainés C.C.C.A.

Du 4 février 2013 au 28 février 2013

Le Collège communal annonce le renouvèlement du Conseil consultatif communal des ainés.

Le présent avis qui est lancé le 16 janvier 2013 fait appel aux candidatures à la fonction de président et de membre du Conseil consultatif communal des ainés.

Le candidat devra être **âgé de 55 ans ou plus au 01/01/2013.**

L'annexe à la circulaire du 2 octobre 2012 relative au CCCA dispose que « *Le CCCA se compose en moyenne de 10 à 15 ainés siégeant, en qualité de membre effectif ou suppléant, à titre personnel et/ou représentant l'éventail de leurs associations représentatives (ou délégués des groupements intéressés) actives sur le territoire de la commune suivant une répartition équilibrée. La taille du CCCA doit être adéquate afin de garantir le bon déroulement des travaux. La composition du CCCA se base sur une représentation équilibrée des différents quartiers de la commune* ».

Les actes de candidature devront parvenir au Collège communal pour le 28 février 2013. Le candidat précisera s'il se présente à titre individuel ou à titre de représentant d'une association. En ce cas, l'acte de candidature contiendra le mandat attribué par l'association à ce représentant.

Un acte de candidature vierge est disponible au service population ainsi que sur www.gouvy.be

PAR LE COLLÈGE :

La Secrétaire communale, Delphine NEVE — Le Bourgmestre, Claudy LERUSE

Social

L'OFFICE D'AIDE AUX FAMILLES LUXEMBOURGEOISES

OAFL
Office d'Aide aux Familles Luxembourgeoises

Qui est l'aide familiale ?

L'aide familiale est formée pour accompagner au quotidien les familles et les personnes âgées.

À qui s'adressent les services d'une aide familiale ?

Elle peut vous aider si :

- Vous avez des ennuis de santé,
- Vous rencontrez des difficultés familiales ou sociales,
- Vous rentrez de maternité ou d'une hospitalisation,
- Vous êtes une personne handicapée,
- Vous êtes une personne âgée et souhaitez continuer à vivre chez vous.

Concrètement, que peut faire une aide familiale ?

- Vous aider pour l'entretien ménager courant, la préparation des repas, le repassage, les courses et petits déplacements (ex : rendez-vous médicaux…) ;
- Être attentive à votre confort et à votre sécurité (aide au lever et au coucher, veiller à la prise de médicaments, stimuler à la mobilité…) ;
- Proposer une écoute, une présence discrète et respectueuse de chacun.

Il s'agit d'une aide en complémentarité avec la famille, les infirmières, le médecin, le kiné, le C.P.A.S: distribution de repas, afin que les personnes en difficulté ne quittent pas leur univers familier.

Qui est la garde à domicile ?

La garde à domicile a un diplôme d'aide familiale. Elle veille à la sécurité, à l'hygiène et au confort de la personne, en complémentarité avec son entourage. Elle assure un réconfort moral au bénéficiaire et à sa famille au travers d'une relation de qualité et de confiance.

Comment obtenir une aide familiale ou une garde à domicile ?

Il suffit d'introduire une demande soit par :

Téléphone au 080/51.00.84, Quiriny Geneviève

Fax au 080/51.04.37,

ou par mail : info@oafl.be

L'assistante sociale prendra rendez-vous avec vous pour identifier vos besoins et organiser la réponse que nous pouvons apporter en fonction des possibilités du Service.

Ainés

Maison des ainés :

Mardi 19 février 2013 :	activités habituelles (jeux de société, sorties, conférences, films, tables de discussion...)
Mardi 5 mars 2013 :	idem
Mardi 19 mars 2013 :	idem
Mardi 9 avril 2013 :	idem

Pour rappel, les activités ont lieu de 13h30 à 16h dans les locaux du CPAS (maison Bastin, route d'Ourthe à Gouvy).

Ainés

SPORTS SÉNIORS, UN MOUVEMENT QUI BOUGE !

Vous connaissiez l'UCP mouvement social des ainés et Sports Séniors, secteur de Vielsalm.

Notre mouvement vient de changer de nom.

Nous sommes heureux de vous le présenter dans ses tout nouveaux atours.

énéo
mouvement social des aînés

énéo SPORT

Enéo et Enéo Sport continueront tout autant à vous proposer toutes vos activités culturelles ou sportives habituelles telles que vous les aimez sans qu'un iota y soit changé.

Parmi elles, l'**Aquagym de Vielsalm** dont nous venons de fêter le vingtième anniversaire.

De nombreuses personnes de notre commune participent déjà à l'aquagym Vielsalm depuis pas mal d'années et des possibilités de covoiturage sont certainement possibles.

Après une pause imposée par d'importants travaux, c'est une piscine rénovée qui nous tend à nouveau ses échelles pour accueillir nos ébats sportifs.

L'aquagym est un excellent moyen d'allier l'aspect détente/plaisir de la piscine et les bienfaits d'une activité sportive. Une fois immergé dans l'eau, le corps ne pèse plus que le tiers de son poids terrestre, ce qui facilite tous les mouvements. L'aquagym est donc particulièrement bien adaptée à ceux qui ne sont pas forcément de grands sportifs.

Pourtant, comparée à l'air, l'eau crée plus de résistance, ce qui oblige les muscles à travailler davantage. La différence ne se ressent pas, mais les résultats sont visibles plus rapidement. On dit que 30 minutes d'aquagym équivalent à 1h30 de gymnastique au sol.

L'eau qui entoure le corps permet d'amortir les mouvements et réduit quasiment à zéro le risque de blessures.

Vous ne savez pas nager ? Moi non plus ! Aucun souci, les pieds ne quittent pas le sol (ouf !).

Outre les bienfaits physiques indéniables de l'aquagym, la bonne humeur et la convivialité qui règnent tout au long des séances ne peuvent que contribuer à une détente du salutaire mental.

Jean Michel Lejeune, le moniteur, donne un certain rythme aux exercices, mais chacun reste pourtant totalement libre de l'adapter à ses possibilités du moment.

L'aquagym, ça mouille, mais ça dérouille.

Les cours d'aquagym se donnent à la piscine communale de Vielsalm :

le lundi de 16 à 17h et de 17 à 18h.

Pour 25 €, vous obtiendrez une carte abonnement de 10 séances valable pendant 1 an à partir de sa date d'achat. Une case y est cochée lors de chaque participation à l'une ou l'autre des 2 séances.

(mettre systématiquement en évidence les contacts et renseignements dans un même cadre)

Information & Contact

Gisèle MARQUET – 080/21.54.16

Suzanne DOGUET – 080/21.48.02

PRATIQUER LE YOGA À GOUVY, C'EST POSSIBLE !

Les séniors d'Énéo sport ex-UCP ont bien compris que bouger et surtout continuer à bouger font un bien fou.

Tous les vendredis, une vingtaine de séniors se retrouvent dans une ambiance chaleureuse où chacun pratique un yoga adapté au rythme des séniors.

À la mi-janvier, une nouvelle session recommence.

Lucy Ralet de Rogery s'occupe d'animer les cours, ceux-ci se donnent actuellement dans la salle de la « Maison Bastin ».

La participation financière pour la pratique du sport dans les clubs d'Énéo sport est en général dérisoire.

Ici, les organisateurs ont eu en plus la chance de bénéficier de locaux gratuits et d'animateurs proches du bénévolat.

La pratique de ces activités physiques favorise le bienêtre corporel et mental, évite la sédentarité et rompt l'isolement.

Chaque jour, nos séniors ont l'opportunité de bouger grâce aux nombreux autres clubs ; aquagym, promenade, marche, viactive (gym douce).

(mettre systématiquement en évidence les contacts et renseignements dans un même cadre)

Information & Contact

Josiane WIRARD-MEUNIER – 080/51.76.10

Le club des « 3X20 ans » de L'Ourthe Orientale de Gouvy

Le club des « 3X20 ans » de L'Ourthe Orientale de Gouvy organise 8 repas et 2 excursions pour l'année 2013.

Pour devenir membre du club, il suffit de s'adresser à nos délégués :

- Pour Bovigny, Courtil, Halconreux : Mme Jacqueline Neybuch : 080/216101
- Pour Rogery, Cierreux : Mme Monique Jacob : 080/398358
- Pour Cherain, Sterpigny et Gouvy (Route d'Ourthe) : Mr Albert Winand : 080/517676
- Pour Limerlé : Mme Marie-José Winand : 080/517427
- Pour Montleban, Lomré, Baclain, Langlire : Mr Luc Hermans : 080/517139
- Pour Ourthe, Wathermal, Deiffelt : Mme Francine Dujardin : 080/517125
- Pour Steinbach : Mme Marie-France Étienne : 080/517103
- Pour Rettigny, Brisy : Mme Jeanine Paquay : 0495/668380
- Pour Beho : Mme Jacqueline Nelles : 080/517604
- Pour Gouvy - village : Mr André Jacoby : 080/517761
- Pour Gouvy - gare : Mme Renée Labarbe : 080/517953

Sport – Santé

CROIX ROUGE DE BELGIQUE

Devenez donneurs de sang, si vous avez plus de 18 ans !
Chacun peut, un jour, être concerné par une transfusion de sang.

- Un geste de solidarité,
- Un peu de vous-même,
- Un peu de votre temps,
- Une vie à sauver.

Les prélèvements de sang se font tous les 3 mois dans la salle « Cercle Chez Nous » Avenue Noël à Gouvy

CROIX-ROUGE de Belgique

- **Dates pour l'année.**
  - Vendredi 19 avril 2013 de 15h à 20h.
  - Vendredi 12 juillet 2013 de 15h à 20h.
  - Vendredi 11 octobre 2013 de 15h à 20h.

Information & Contact

Simone CREMER-WINAND
rue des Morseux, 6 – 6670 Gouvy. - 080/51.74.68

COURS DE BEPS – PROVINCE DU LUXEMBOURG

Comme vous le savez, la Croix-Rouge de Belgique est le leadeur dans la formation du grand public aux premiers secours. La formation BEPS (Brevet européen de Premiers Secours) est la formation de base délivrée par la Croix-Rouge. En la suivant, vous accomplirez un geste citoyen en devenant le premier acteur de la chaine des secours lorsqu'une urgence survient.

Information & Contact

Inscriptions
Virginie COOS – 063/22.10.10 – Virginie.coos@redcross-fr.b

Commune	Adresse du cours	Mois	Jours	Dates	Heures
Vielsalm	Maison Croix-Rouge Rue Sergent Ratz, 2 6690 Vielsalm	02/2013	Je	7 - 21	18h30 à 21h30
Neufchâteau	Maison Croix-Rouge 1 rue de la Massoquière 6840 Longlier	02/2013	Ve	11 - 18 - 22	19h30 à 22h30
Libramont	Maison Croix-Rouge Rue du midi, 5 6800 Libramont	02/2013	Di	3 - 10 - 17 - 24	9h à 12h
Arlon	Centre de formation Rue du dispensaire, 1 6700 Arlon	02/2013	Lu/Me	4 - 6 - 18 20 – 25 -27	19h à 22h
		03/2013	Lu/Je	4 - 7 - 11 14 - 18 - 21	19h à 22h
		06/2013	Lu/Me	3 - 5 - 10 12 - 17 - 19	19h à 22h

Économie – Emploi

Ménage & Vous asbl

Entreprise agréée

N° entreprise : 0455447959

TITRES-SERVICES

Inter-ALE

Courtil 129 – 6671 GOUVY
Ale.gouvy@scarlet.be

Vous recherchez de l'aide-ménagère à domicile ?

- **MÉNAGE & VOUS, c'est le nettoyage de votre maison, y compris les vitres,**
  - la lessive,
  - le repassage à domicile,
  - la préparation des repas.
- **MÉNAGE & VOUS c'est aussi :**
  - la création d'emplois d'aide-ménagère de proximité, pour tout demandeur d'emploi, indemnisé ou non,
  - quel que soit le niveau d'étude,
  - un véritable contrat de travail, pécule de vacances, prime de fin d'année, assurances, vêtements de travail, frais de déplacement…

Nous sommes en partenariat avec les entreprises inter-ALE « Ménage & Vous » des communes de Vielsalm, Manhay, Houffalize et Tenneville

Ménage & Vous

Personne de contact : Karin PLOTTES
Tél : 080/64.38.16 - Fax : 080/64.38.17
ale.gouvy@scerlet.be

Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Après-midi sur rendez-vous

Le Savoir Fer

Personne de contact : Chantal DUFRASNE
Tél : 0477/55.09.26

Heures d'ouverture :
Lundi de 7h30 à 17h
Mardi, mercredi et jeudi de 8h à 14h
Vendredi de 8h à 17h

ALE AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI
DONNE UN COUP DE MAIN

ALE 519

Heures d'ouverture :

du lundi au jeudi : de 8h à 11h30
vendredi sur rendez-vous

Activités

Insertion des chômeurs de longue durée par la remise en activité.

- Démarches pour l'obtention de la carte ACTIVA/WIN-WIN.
- Activités proposées
- Garderie dans les écoles
- Garde d'enfants au domicile des parents
- Petit entretien des pelouses et jardins
- Petits bricolages

Information & Contact

Mme Chantal DEROANNE
Tél. : 0471/37.86.37 – Fax : 080/64.38.17
ch.deroanne@gmail.com

Courtil 129 – 6671 Gouvy

Vie associative

Cycle de rencontres/ateliers « La famille dans tous ses états »
organisée par l'AMO l'Étincelle

Ouvert à tous, petits et grands, joueurs et réticents, parents confiants ou hésitants, parents sévères ou qui laissent faire, en amour ou en colère.

LE THÈME DU MOIS DE FÉVRIER : « Jouer ensemble, un jeu d'enfant ! »

Jouer est-il essentiel ? Faut-il des jeux pour jouer ? Comment les choisir ? Que penser des jeux numériques ?

Créons ensemble nos propres règles du jeu…

- **SAMEDI 16 FÉVRIER - 10h30 ou 13h30, à l'AMO l'Étincelle –, rue de la Chapelle, 8 – Vielsalm**
  - « Viens jouer chez nous ! », chaque pièce de la maison regorge de « matière à jeu » qui ne demande qu'à se réveiller ! Venez découvrir l'amo comme à la maison et jouer en famille. En partenariat avec la ludothèque de Vielsam. **Evénement gratuit.**

- **Dates des prochaines rencontres/ateliers :**

MARS « ILS SONT NES LES DIVINS PARENTS »

- vendredi 8 mars à 19h30 : Rencontre sur le thème « Turbulences autour de la naissance, l'arrivée d'un enfant, l'impacte sur le couple, la famille » à la bibliothèque de Vielsalm
- Atelier le mardi 12 entre 15h et 18h (passage libre). Abordez votre situation personnelle en tête-à-tête avec des professionnels (Psychologue, infirmière ONE, psychomotricienne et masseuse bébé à votre disposition) à l'AMO l'Étincelle de Vielsalm

AVRIL « NO LIMIT ? … NOS LIMITES ! »

- Mardi 2 avril à 19h30 : Rencontre sur le thème « L'autorité parentale au quotidien. Pourquoi et comment mettre les limites », à la bibliothèque de Vielsalm
- samedi 13 avril, 10h30 ou 13h30 (sur inscription) : Atelier cuisine parents/enfants
- la « Table des Hautes Ardennes » (Rencheux-Vielsalm)
- Mercredi 17 avril de 16h à 18h (sur inscription) : Atelier méthodo parents/enfants, « Quand les devoirs me pèlent ». École des devoirs « Option Jeune », AMO l'Étincelle de

Information & Contact

Renseignements et inscription aux ateliers :
AMO l'Étincelle – rue de la Chapelle, 8
6690 Vielsalm – 080/21.59.12
amoetincelle@skynet.be – www.amoetincelle.be

SCOUT DE GOUVY

La Troupe scoute de Gouvy souhaite partir en juillet prochain en camp en Autriche. Pour ce faire, nous proposons aux gens intéressés de réaliser quelques travaux simples chez eux contre un petit salaire. De cette façon, nous vous aidons et vous nous aidez !

Information & Contact

Julien FELTEN, chef de Troupe – 0497/11.73.18

CLUB DE PÉTANQUE GOUVY

Ce club est ouvert à tous, quel que soit l'âge ; sont affiliés des enfants, des jeunes, des moins jeunes et des ainés.

Les entrainements se déroulent :

- Le mercredi et le samedi de 14h à 18h30 ;
- Le jeudi de 19h à 22h30 en été ;
- Le mercredi de 19h à 22h30 en hiver ;
- Le dimanche de 9h30 à 12h30.

Durant cet hiver, nous organisons un challenge et 4 tournois (à l'intérieur) limités à 48 joueurs.

En été un grand tournoi au mois de mai ou juin date non encore fixée.

L'affiliation est de 12 € assurance comprise.

Toutes les personnes intéressées par cette activité sont les bienvenues.

Information & Contact

Renseignements et inscription au local
(Rue d'Houffalize, 22), ou chez :

Le président : Jérôme LECOMTE – 0496/03.24.53
La secrétaire : Simone WINAND – 080/51.74.68
La trésorière : Juliette DORQUET – 080/78.68.50

PÉRIPLE EN LA DEMEURE

LE MOULIN DE CHERAIN

Celui qui affirme que le froment ardennais n'est pas panifiable ne s'est jamais demandé ce qu'ont mangé nos ancêtres des temps pas si anciens. Avant que la mode vienne des déplacements inconsidérés des marchandises[1], alimentaires entre autres, les moulins se succédaient le long de nos cours d'eau. Et si l'un broyait les écorces pour les tanneries, l'autre les céréales pour alimenter le bétail, un autre encore fournissait l'énergie pour activer une scierie, ils étaient nombreux ceux qui moulaient le froment et l'épeautre local pour la farine alimentaire.

C'était la vocation du moulin de Cherain, et de ses meules en pierre naturelle, idéales pour fournir une farine fine pour satisfaire les besoins humains. Depuis septembre 2012, et à la suite d'un travail méthodique de restauration, mené par l'asbl Périple en la Demeure, avec le soutien de la commune de Gouvy et l'aide de quelques artisans des environs proches, il a repris son activité. Comme jadis, les céréales qui s'y transforment en farine sont produites localement. Certaines sont biologiques, les autres sont issues d'une agriculture raisonnée, respectueuse de la terre et des gens.

Pas d'autres énergies pour actionner le moulin que celle du ruisseau de Cherain, dont les eaux déviées par trois vannes successives sont en mesure d'actionner la mécanique toute l'année, sans bassin de retenue ou autre artifice

1 Sait-on que le lait produit dans la région est vendu jusqu'en Chine, ou que de nombreux boulangers se fournissent en céréales hollandaises, ou que certains fruits et légumes viennent des continents américains ou asiatiques, etc. ?

Le moulin est en activité et ouvert au public chaque jeudi, de 10 heures à 18 heures, et pour les groupes sur rendez-vous. Les visiteurs suivent le même parcours que le grain, de la trémie de la meule à la cheminée du blutoir, en passant par la chaine à godets pour ceux qui n'aiment pas les escaliers de meunier et ne pèsent pas plus de cinquante grammes. À l'issue de la visite, il est possible de se procurer la farine d'épeautre ou de froment, déclinée en trois finesses, de la blanche à la complète. À déguster sur place ou à emporter, le pain au levain, cuit sur pierre au feu de bois, les pâtes fraiches à la farine d'épeautre ou de blé dur, ou les biscuits du moulin.

… et n'oubliez pas le Ciné – Spaghetti du vendredi !

Des spaghettis dès 18h30 !

Un film dès 21h
(programme des cycles sur le site : www.peripleenlademeure.be)

Information & Contact

Renseignements et réservations :

080/51.19.46 ou via peripleenlademeure@yahoo.fr, au tarif de 5,00 € par personne.

Ou les deux…

Tous les vendredis soir, à Périple en la demeure, 1 rue verte à Limerlé.

Information & Contact

080/51.10.130 ou 80/51.19.46 ou peripleenlademeure@yahoo.fr.

Divertissement

7FM, VOTRE RADIO !

7FM est depuis longtemps LA radio de référence dans le nord du Luxembourg et se veut être un moteur de promotion de notre région, via ses deux fréquences : le 96.2 FM à Gouvy et le 89.1 FM à Bastogne.

7FM est une radio familiale proposant 13 bulletins d'informations nationales et régionales par jour, 5 rendez-vous agendas, l'infotrafic, des jeux-concours, mais aussi toute l'actualité musicale, people ou insolite. 7FM, c'est encore des rubriques web, jeux vidéos, rendez-vous d'artistes, séquence voyage, voyance, horoscope…

Information & Contact

- **Vous organisez un évènement ?**

Informez-nous-en en nous contactant sur

info@7-fm.be ou au 080/77.10.42. Rejoignez-nous sur www.7-fm.be et www.facebook.com/7fmradio

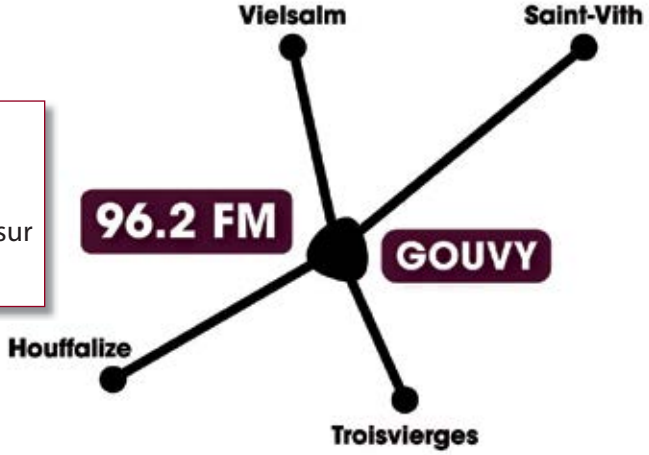

Artistes de la Commune de Gouvy

Judith LENTZ

Judith LENTZ est née à Gouvy le 26 déc. 1965, d'un papa gouvion et d'une maman néerlandaise.

Elle a toujours été passionnée par le côté artistique de la vie : lire, aller au cinéma, visiter des musées, des expos, aller à des concerts, des spectacles...

Elle a fait des humanités artistiques à Bastogne et après avoir fait l'école normale, elle fréquenté 2 années à l'académie des Beaux-Arts de Liège durant 2 années, en section peinture. Elle a également suivi des cours du soir en gravure et en dessin.

Sa préférence : les croquis de personnages, que ce soit au bic, crayon, aquarelle, fusain, pastels... Elle a aussi une amitié particulière pour les vaches qu'elle peint ou dessine de multiples façons. Elle aime également travailler les matières comme la jute, le bois, la corde, le plâtre, des feuilles séchées, du matériel de récupération et laisser aller son imagination.

Son travail part dans différentes directions et ce qu'elle recherche, ce n'est pas la reconnaissance de son travail, mais le plaisir qu'elle éprouve à le faire !

Judith peut être contactée via son adresse mail : judithlentz@gmail.com

Maggy DEMASY

Maggy DEMASY est née le 13 juillet 1952 à Seraing et habite la commune de Gouvy depuis une dizaine d'années.

Restaurer des meubles, c'est la passion de toute une vie. À celle-ci s'ajoutent des cours au centre de formation Château Massart à Liège et Don Bosco à Verviers pour apprendre les techniques de restauration de meubles, patine sur meuble, peinture ancienne et imitation (faux marbre, faux bronze…).

« Je redonne une deuxième vie aux meubles en les réparant, en faisant différentes techniques de patine – nous dit-elle. Généralement les gens sont surpris du résultat : il suffit d'un peu d'idée pour les transformer ». Parfois il peut même changer d'affectation : une table peut devenir un lavabo, des abat-jours peuvent décorer un arbre de Noël.

Bien des surprises nous attendent en ponçant, en travaillant les meubles. À travers les couches successives, des odeurs, des objets oubliés à l'intérieur (recettes de cuisine, médailles, pièces de monnaie…) on retrace son histoire.

Des nombreuses expositions ont révélé au public son savoir-faire : expositions des artistes à la Maison Bastin ou Maison Robert, à l'Abbaye de Stavelot, fête du PNDO, à La Moisson à Houmont, etc. Maggy transmet son savoir et sa passion à d'autres dans une asbl de réinsertion sociale.

Pour son association « d'Aide aux enfants malnutris au Burkina Faso », si vous voulez vous débarrasser de vieux meubles, faites-le lui savoir. Elle leur donnera une seconde vie. Les bénéfices aideront à apporter des repas supplémentaires au centre de nutrition.

Faire revivre les vieux meubles, bibelots ou même l'objet le plus banal qui dort dans nos greniers, jouer sur les couleurs, sont des gestes qui révèleront toute leur magie sans parler de l'impact sur notre environnement ; notre amie est un vrai défenseur du développement local et durable !